



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
Ministère des Infrastructures, des Transports  
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)

---

**AGEROUTE SENEGAL**  
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



## **PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER ANNUEL**

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL – CAS SANS PRE QUALIFICATION POUR LES TRAVAUX PLURIANNUELS D'ENTRETIEN DES ROUTES REVETUES DANS LES REGIONS DE KAOLACK ET DE KAFFRINE PERA 2019 – 2020 - 2021**

#### **D/1360/A2**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Le Soleil » du 20 Décembre 2018.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement, a obtenu de l'Etat du Sénégal des fonds dans le cadre du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), afin de financer le programme d'entretien routier annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour les travaux pluriannuels d'entretien de routes revêtues dans les régions de Kaolack et de Kaffrine.
3. L'AGEROUTE Sénégal, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour effectuer les travaux suivants :
  - ✓ Installation générale de chantier
  - ✓ Projet d'exécution
  - ✓ Travaux préparatoires et dégagement des emprises
  - ✓ Terrassements généraux
  - ✓ Travaux de chaussée et revêtement
  - ✓ Ouvrages d'assainissement et de protection
  - ✓ Travaux de signalisation et équipements routiers

Les variantes ne sont pas autorisées et les travaux seront exécutés en **un (01) seul lot**.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles selon les règles de procédure du Décret n° 2014-1212 du 22 Septembre 2014 portant Code des Marchés publics du Sénégal.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

*Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) Sénégal  
Rue David DIOP x F, Fann Résidence*

*Tel : +221 33 869 07 51 – Fax : +221 33 864 63 50*

*Email : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn), [odiouf@ageroute.sn](mailto:odiouf@ageroute.sn); [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn)*

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, les jours ouvrables de 09H00 à 17H00 à partir du 01<sup>er</sup> février 2019.

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- i. avoir réalisé au cours des sept (07) dernières années à partir de 2012, deux (02) projets de travaux routiers ayant chacun une valeur minimale de :

- **Trois milliards deux cent millions (3 200 000 000) de F CFA ;**

Les Candidats devront fournir les attestations de travaux ou les procès verbaux de réception des travaux. Les prestations qui ne sont pas accompagnées d'une attestation ou de procès verbaux de réception ne seront pas comptabilisées. De plus, ne seront pris en compte que les travaux réalisés à hauteur de 80% au minimum et attestés par les maîtres d'ouvrages ou d'autres donneurs d'ordres.

- ii. avoir au minimum un chiffre d'affaires moyen annuel de

- **Six Milliards (6 000 000 000) de Francs CFA** au cours des trois (03) dernières années à compter de 2015.

- iii. disposer d'une ligne de crédits auprès d'un établissement financier de premier ordre d'un montant équivalent à

- **Un milliard (1 000 000 000) de Francs CFA.**

Avoir une expérience générale des marchés, en tant qu'entrepreneur au cours des dix (10) dernières années.

- iv. avoir fourni les états financiers conformément au point 2.1 de l'Annexe A des critères de qualification .

Voir le Document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cent mille (**100 000**) F CFA par versement au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGERROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies.
8. Les offres devront être soumises au secretariat de la cellule de passation des marchés de l'AGERROUTE SENEGAL sise à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **05 mars 2019 à 10 heures 30 minutes précises (heure locale)**. **Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

9. Les offres seront ouvertes dans la salle de réunion de l'AGEROUTE, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse mentionnée ci-dessous le **05 mars 2019 à partir de 10 heures 30 minutes précises (heure locale)**.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Soixante millions (60 000 000) F CFA**.
11. La garantie de soumission restera valable pendant 28 jours à compter de l'**expiration de la durée de validité des offres**.
12. La durée de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur Général**

**Ibrahima NDIAYE**